

PROJET ASSOCIATIF

Chante et Danse la Champagne

INTRODUCTION

L'association **CHANTE ET DANSE LA CHAMPAGNE** a évolué au fil du temps. Elle vit et existe grâce à des bénévoles qui l'ont fait grandir, avec chaque fois, le désir de fonder de nouveaux projets. Riche de ces expériences, il apparaît nécessaire en 2018, de faire un point sur l'association et de concevoir un Projet Associatif. Celui-ci aura pour finalité de donner du sens à ses actions, en formalisant sa raison d'agir. Avoir une ligne directrice commune à l'ensemble des acteurs est nécessaire pour continuer ensemble.

GENESE

L'association **CHANTE ET DANSE LA CHAMPAGNE** a été créée en 2010, dans le but de promouvoir les us et coutumes, le folklore et l'histoire de notre région. Ce qui n'était au départ, qu'un défi, celui de présenter des danses et des chants folkloriques considérés comme désuets par beaucoup, s'est révélé être une motivation pour les bénévoles de l'association. Evoquer notre patrimoine, notre histoire et l'amener de manière ludique à travers un univers artistique a été un vrai challenge pour l'association et ses bénévoles.

Avec son premier spectacle « Et que pétille la vie ... », une fresque folklorique réunissant chants, danses et théâtre qui a été jouée en 2011, sur la scène du théâtre de Champagne, d'autres envies de spectacles émergent et permettent à l'association de se diversifier. En 2013, l'association propose une autre fresque mais historique cette fois, toujours inspirée par le folklore, « La Révolte des Vignerons » pour deux représentations à l'espace Argence.

Consciente, que le registre du folklore, musiques et chants traditionnels, n'est pas le seul moyen d'évoquer l'histoire locale à travers les époques, **CHANTE ET DANSE LA CHAMPAGNE** choisit de changer de cap en 2015, avec son troisième spectacle « De fil en Aiguille ... ». En proposant une comédie musicale plus moderne, articulant les trois domaines artistiques. Elle a souhaité proposer un ensemble de meilleure qualité, tout en élargissant son public. Cette comédie musicale empruntait des musiques connues du répertoire français ou seules quelques paroles avaient été modifiées. Trois représentations ont eu lieu à l'espace Argence.

En 2017, c'est un tout nouveau défi dans lequel s'est lancé **CHANTE ET DANSE LA CHAMPAGNE**. L'association a souhaité créer sa propre comédie musicale, un opéra rock « Temps passés, Temps futurs, Templiers ... », en composant la totalité des chants, musiques et chorégraphies. Auparavant, seuls, les scripts étaient écrits par les professionnels encadrants. Quatre représentations ont eu lieu au centre des congrès de l'Aube.

OBJECTIFS

1 - **CHANTE ET DANSE LA CHAMPAGNE** est une association qui cherche à promouvoir le patrimoine culturel et historique de notre région auprès de ses adhérents et du public.

2 - L'association aspire à la réalisation de « choses extraordinaires avec des personnes ordinaires ». Elle doit permettre à des personnes n'ayant pas nécessairement de connaissances dans des domaines artistiques (chant, danse, théâtre, etc.), de les découvrir et de vivre une expérience enrichissante. Cette association se veut être un lieu d'épanouissement où chacun selon son niveau, ses compétences et sa motivation doit pouvoir participer pleinement aux activités proposées. L'esprit collectif doit prévaloir sur les intérêts individuels de chacun.

3 - Nous souhaitons développer au sein de **CHANTE ET DANSE LA CHAMPAGNE** un véritable esprit de convivialité, de rencontre, de respect et de partage au travers de spectacles, d'ateliers artistiques ou de sorties pour maintenir les liens entre ses adhérents. Toutes les décisions prises doivent être en cohérence avec cette volonté.

MOYENS

1 - Un spectacle tous les deux ans.

Dans l'immédiat, le principal vecteur de promotion retenu par **CHANTE ET DANSE LA CHAMPAGNE** reste la création de spectacles musicaux et artistiques tous les deux ans. L'association est animée par le désir de créer des spectacles de type « comédie musicale » qui rassemblent un grand nombre de participants, amateurs et bénévoles. Ces spectacles sont de nature différente, qu'il s'agisse du choix du sujet traité ou bien du type d'art utilisé et présenté.

D'autres activités ou événements pourront être proposés aux participants, en lien avec ce désir de création (tourner un clip, faire de la publicité, recherche de sponsors etc...).

A l'heure actuelle, ces projets nécessitant d'importants moyens financiers et humains ne peuvent s'exporter en dehors du département. L'association n'a pas encore les épaules et l'organisation nécessaire pour envisager de telles perspectives.

2 – Une équipe de pro, vraiment pro...

Les participants sont encadrés par des professionnels du monde du spectacle (metteur en scène, chorégraphe, chefs de chœur, répétiteurs...etc.), que le conseil d'administration désigne pour l'aider dans l'accomplissement des divers projets artistiques. Il est important que le conseil d'administration s'assure que les professionnels :

- Travaillent en équipe
- Encadrent, rassurent et veillent à être proches des participants.

Les questions essentielles de mises en scène, d'époques et de costumes doivent être débattues et décidées en amont des premières répétitions. Pour chaque discipline, les répétitions doivent être équilibrées entre elles, et ajustées aux besoins de ces disciplines. Le CA a un droit de regard sur les plannings de répétition et la façon de manager les groupes.

Pour que chacun puisse évoluer et s'exprimer, les professionnels peuvent être amenés à orienter les participants vers des groupes de niveaux, afin de mieux utiliser et développer leurs capacités. Les éventuels auditions ou castings devront être accessibles à tous, organisés en toute transparence, et les choix si possible expliqués. De fait, il est possible que certaines personnes ne puissent pas participer à toutes les scènes du spectacle.

Les participants pourraient également contribuer au montage et à la création du spectacle, par exemple, à l'écriture d'une chanson ou à la réalisation de décors toujours plus surprenants. Cet élan collectif peut susciter des idées qui seront discutées et échangées. Tout cela servira à la construction du spectacle et pourra être utilisé, en fonction des possibilités. Nos professionnels garantiront une cohérence globale.

3 - Un C.A. à l'écoute et organisé.

Le conseil d'administration mobilisera des encadrants spécifiques pour chaque groupe de travail. Ils seront identifiables, visibles et présentés pour que les participants puissent les consulter à tout moment. Ces encadrants seront les intermédiaires entre les professionnels, le chef ensemblier et les participants. Les réunions concernant les professionnels devront intégrer ces référents pour transmettre les ressentis et messages essentiels.

Par ailleurs, le CA a formé plusieurs commissions ayant chacune une mission spécifique :

- Commission communication : Développer les moyens de communication internes et externes pour répondre aux besoins de l'association.

- Commission Projet Associatif : Rédiger le projet associatif de CDLC
- Commission partenaires : Trouver et entretenir les relations avec les grands mécènes, mais aussi tous les partenaires susceptibles de nous aider financièrement et/ou matériellement.
- Commission juridique et financière : Standardiser les différentes démarches de l'association du point de vue juridique et financier.

4 – Une prise en charge des adhérents.

Les membres du conseil d'administration considèrent que « l'accueil de chaque participant », qu'il soit nouveau ou ancien est primordial !

Les participants qui le désirent doivent avoir la possibilité de rencontrer les professionnels pour partager leurs envies, leurs doutes et leurs expériences. Ce moment d'échange permettra à chacun d'être entendu, présenté et intégré. Nous imaginons que ce temps d'échange pourrait avoir lieu le jour de la présentation de projet du nouveau spectacle.

Par ailleurs, il faut repenser un projet pour une meilleure prise en charge des enfants et des adolescents trop souvent livrés à eux-mêmes.

5 – De l'or, il faut de l'or...

- Une cotisation pour adhérer à l'association
- Une participation financière des adhérents pour chaque manifestation
- Des partenaires pour financer le spectacle.

6 – Tout le monde chante.

Dans un élan collectif, l'association souhaite que chacun intègre le « GRAND CHOEUR » du spectacle, dans un esprit fédérateur et dans un souci de convivialité.